

PROJET D'IMPLANTATIONS D'ÉOLIENNES À ST-VALENTIN

Christian et Suzanne Dubreuil
Résidents
St-Cyprien de Napierville

279 P NP **DM133**

Projet de parc éolien de Saint-Valentin

?

6211-24-047

Nul ne peut contester l'idéologie de l'énergie verte. Cependant tout projet relié à leurs implantations devrait se faire dans l'harmonie, le respect et de façon réfléchie.

Hors il nous semble que tout se passe en catimini et qu'une fois le projet amorcé nous soyons consultés, pour la forme.

Nous sommes surtout préoccupés par l'impact sur le milieu, la préservation du patrimoine paysager et la santé.

L'implantation des éoliennes industrielles nous affectera par le passage de la ligne de transmission dans notre paroisse.

De plus un projet similaire semble poindre à l'horizon à Saint-Cyprien par le biais de la firme Kanawakè Sustainable Energies. Qui plus est il appert que ce projet nous sera **imposé**.

Nous ne prétendons pas être des experts en la matière nous souhaitons humblement par ce mémoire vous faire part de nos préoccupations et nos réflexions.

Nous espérons également que les propos de toutes les personnes qui comme nous s'expriment simplement, parfois émotionnellement, mais toujours avec le cœur soient réellement pris en considération, pas seulement archivés et tablettés.

ACCEPTABILITÉ

Dans le document - Politique nationale de la ruralité 2007-2014 – Mot du premier ministre on peut lire :

« Pour nous, il est essentiel que chaque geste posé ayant un impact sur les municipalités respecte les principes fondamentaux que nous nous sommes fixés, soit ceux de partenariat, de la confiance et du respect des élus municipaux. »

« Cette politique repose sur une responsabilité partagée entre le Gouvernement du Québec et les élus municipaux, **en association avec les citoyens et les organisations locales et régionales**. Elle mise sur un renouveau rural axé sur l'implication des élus et de la population.

Le gouvernement a la conviction qu'une approche fondée sur le renforcement de la **capacité des communautés rurales à se mobiliser et à modeler leur milieu à leur façon et à leur image**, entraînera des retombées bénéfiques... »

En imposant l'implantation d'éoliennes industrielles en milieu rural habité par des accords préalablement obtenus en sourdine, en imposant aussi leur implantations dans une paroisse sans l'accord des élus municipaux en utilisant des moyens détournés et en permettant à Hydro-Québec d'exproprier les propriétaires récalcitrants ne vont-ils pas à l'encontre de ses belles paroles ?

Toujours en se référant au document de la Politique nationale de la ruralité (chapitre 2.4) on peut lire encore :

...La pérennité des milieux ruraux et la qualité de vie offerte dépendent de l'équilibre qui s'établira entre les actions de développement durable, les modes d'aménagement respectueux du territoire et les **considérations accordées aux ressources renouvelables ou non, propres à la ruralité comme les terres, les eaux, les paysages, la forêt et le patrimoine bâti**. Cet aspect prend notamment toute son importance dans le contexte des changements climatiques que nous connaissons aujourd'hui à l'échelle planétaire.

Où s'en est allée la notion de respect de la pérennité des milieux ruraux ?

Des monstres de plus de 450 mètres de hauteur à 750 mètres des résidences ou des étables n'ont rien de pittoresques. On est à cent lieues des éoliennes domestiques ou des moulins à vent qui faisaient le charme d'une autre époque. Et que dire des pylônes...

Le choix de s'établir en zone rurale est souvent motivée par le désir de vivre en harmonie avec la nature, de s'entourer de beaux paysages et d'en apprécier la quiétude.

Il serait très surprenant que des parents choisissent d'établir leur famille près d'un parc éolien. Ainsi les personnes désireuses de vendre leurs propriétés devront-ils en abaisser le prix de façon substantielle pour conclure leur vente ?

Ce qui nous amène à s'interroger sur la valeur des propriétés.

Sincèrement, quel serait votre choix à prix égal: un parc éolien ou un paysage intact ?

SANTÉ

À ce jour nous ne connaissons pas de façon certaine l'impact des éoliennes industrielles sur la santé, autant humaine qu'animale.

Lors de l'une des audiences du BAPE auxquelles nous avons assisté, la représentante du promoteur qualifiait poétiquement de *murmure* le son produit par les palmes. Nous ne pouvons nous prononcer sur ce point n'ayant pas expérimenté la chose. Nous nous permettons toutefois d'être septiques...

Elle n'a toutefois pas abordé les infrasons qui eux ne s'entendent pas. Ils sont plutôt ressentis et procurent une sensation de présence et de poids. Ils peuvent se propager à une distance de 5 à 10 km selon les obstacles et le vent et traversent les structures.

S'ils s'avéraient néfastes pour la santé des humains leurs effets étant pernicieux comment être en mesure d'établir avec certitude un lien de cause à effet ?

Il en irait de même pour les animaux. Certains producteurs possèdent des troupeaux de grande valeur. S'ils subissent une perte de productivité ou de rendement comment le prouver et qui les dédommageraient ?

CRÉATION D'EMPLOIS

Les promoteurs font aussi valoir la création d'emplois reliée à leur projet. Hors ces emplois seront peu nombreux et de courte durée.

Outre le transport de certaines matières et du béton l'implantation des ces structures requière certainement une main-d'œuvre spécialisée. Est-il pensable de trouver cette main-d'œuvre parmi la population locale ou même environnante dans un milieu majoritairement rural ?

ÉOLIENNES EN MILIEU RURAL VS LA ROMAINE

Pourquoi ne pas avoir choisi d'implanter un parc éolien sur la Côte-Nord un des endroits les plus venteux du Québec, soit 9M/sec en moyenne ?

Selon Monsieur Réal Reid, ingénieur à la retraite d'Hydro-Québec implémenté un parc éolien dans le secteur de la rivière Romaine coûterait moins cher que des barrages, des milliards versus des millions.

Les conséquences environnementales désastreuses de ce projet 280 km² de nature presque vierge anéantie : faune et flore dont des espèces rares, tributaires, passage transitoire pour ne nommer que celles-là. Sans parler de la perte de jouissance des lieux et des eaux pour la descente en kayak ou canot. Un massacre de plus sur notre territoire ! En contre partie un parc éolien dans le même secteur ne couvrirait que 9 km² avec un minimum d'impact sur le milieu.

De plus un tel projet créerait au moins 50,000 emplois (33 000 pour les barrages) dont 420 permanents dans la région de Havre-Saint-Pierre.

Un des experts des plus réputés dans le domaine de l'énergie au Québec Monsieur Jean-Thomas Bernard, avance que la Romaine est vouée à un échec commercial. L'électricité produite sera trop chère pour être exportée. La rentabilité des barrages est chose du passé.

SURPLUS ET MARCHÉ

Hydro-Québec étant déjà en surplus de production, à qui est destiné l'électricité produite par ce parc éolien ?

Un article paru dans le journal Le Soleil, édition du 9 juillet 2010, fait mention qu'Hydro-Québec sera en surplus pour les 13 prochaines années selon leur document déposé devant la Régie de l'énergie. Hydro-Québec a même demandé l'arrêt de la production à la centrale de Bécancour pour 2011.

Par l'ajout de parcs éoliens l'écart entre l'offre et la demande sera accentué.

Suite à la diffusion du film documentaire - Chercher le courant – produit par Nicolas Boisclair et Alexis de Gheldere, Hydro-Québec a mis le communiqué suivant

L'éolien, paragraphe 2

« Au Québec les nouveaux projets éoliens coûtent 10¢ le kWh, avant les coûts de transports. En 2011, le coût total des projets éoliens récemment offerts est donc de l'ordre de 13¢ le kWh. »

Si Hydro Québec prévoit vendre ses surplus à l'Ontario et aux États-Unis à des prix inférieurs au coût de sa production qui paiera le manque à gagner ?

Il est fort à parier que nos factures seront gonflées d'autant.

Ne sommes nous pas tous propriétaires actionnaires, n'avons-nous donc pas notre mot à dire ?

Il y a vraiment matière à s'interroger sur les choix de nos dirigeants en matière d'énergie durable.

Si vous n'avez pas visionné le film *Chercher le courant*, nous vous le conseillons fortement.

En plus de nous faire prendre conscience de notre ignorance et des choix obscurs de nos gouvernements en matière d'énergie, il nous renseigne sur de multiples options à développer et dont le Québec pourrait devenir un chef de file comme la biomasse ou la géothermie pour ne nommer que ceux-là

Mais ça c'est un autre combat...